

## **L'ACPR publie la version anglaise de sa publication « Analyses et Synthèses » consacrés aux statistiques sur le marché français de l'assurance construction.**

Au cours des 24 derniers mois, 5 assureurs de l'Espace économique européen (EEA) actifs en France en libre prestation de services (LPS), dont 4 actifs en assurance dommages-ouvrage, ont dû cesser leurs activités. Dans ce contexte, l'ACPR avait décidé de publier des informations sur l'assurance construction obligatoire en France. Cette publication avait pris la forme, en février 2018, d'un [Analyses et Synthèses](#) mettant en relief la très longue durée des sinistres de l'assurance-construction, et le caractère très compétitif du secteur, se traduisant par de faibles coûts d'acquisition et de gestion et des taux de sinistres à primes élevés. Il s'agissait, notamment, d'attirer l'attention des acteurs et des autorités de contrôle sur la nécessaire prudence à observer dans ce secteur.

Mais, dans un contexte évolutif, il est apparu souhaitable d'assurer la plus large diffusion à ces statistiques du marché français de l'assurance construction sur lequel étaient intervenus 4 assureurs de l'EEA qui ont ensuite dû cesser leurs activités, avec des conséquences non encore pleinement connues pour leurs assurés résidents en France. L'ACPR a donc décidé de traduire et publier en anglais l'étude initiale diffusée en février 2018. La version anglaise est disponible [ici](#).